



Au sommaire :

Le Prophète MUHAMMAD
(S.A.W) 2^{ème} partie :

Bref aperçu du déroulement de la mission du Prophète (suite et fin)

Site web

www.itmr.re



Bref aperçu du déroulement de la mission du Prophète

Dix années de vie à Médine (depuis l'émigration jusqu'à la mort du Prophète (que la paix soit sur lui)) :

Installé en un lieu de Médine, le Prophète (que la paix soit sur lui), aidé de ses Compagnons, y bâtit une mosquée avec des matériaux rudimentaires. Il institue une fraternité entre Émigrants (Muhâjirûn) et Auxiliaires (Ansâr). Enfin les non-musulmans de la ville (les juifs et les polythéistes) et lui concluent un pacte comportant un certain nombre de clauses (non-agression, défense commune de la ville, reconnaissance de l'autorité administrative et judiciaire de Muhammad) (Fiqh us-sîra 136-142).

À Médine, différemment de la Mecque et de l'Abyssinie, les musulmans vont instituer une société indépendante, avec ses propres lois, et prête à se défendre militairement contre ses ennemis. La révélation coranique faite à Médine et l'enseignement du Prophète (que la paix soit sur lui) d'alors offrent une législation plus détaillée, avec les principes concernant tous les domaines de la vie. C'est par exemple en l'an 1 ou 2 de l'hégire que les règles détaillées concernant la zakât sont instituées (Fath ul-bârî 3/336-337), en l'an 2 que l'obligation du jeûne du

ramadan est promulguée (Fath ul-bârî 4/312), en l'an 3 ou 4 que le devoir pour la musulmane de revêtir en public tout son corps sauf le visage et les mains est institué (Fath ul-bârî 7/537), en l'an 8 que l'alcool est complètement interdit (Fath ul-bârî 8/353) et en l'an 10 qu'est instituée la possibilité du recours au li'ân en cas de contestation de la fidélité du conjoint (Fath ul-bârî 9/554). D'où une différence de style notable entre les versets révélés avant l'émigration (pré-hégirien, "makkî") et ceux révélés après l'émigration (post-hégirien, "madanî"). De nombreuses règles détaillées sont contenues dans les sourates al-Baqara, an-Nissâ et al-Mâida, toutes révélées à Médine.

C'est également à Médine qu'un tournant s'opère dans la vie du Prophète (que la paix soit sur lui) et des Compagnons : après un laps de temps où il n'a toujours pas la possibilité de prendre les armes, arrive un moment où un verset vient changer cet état des choses en **"donnant l'autorisation"** de se défendre **"à ceux qui ont été combattus car des injustices ont été commises sur eux"** (Coran 22/39). Le Prophète poursuit dès lors un objectif déterminé : la Ka'ba doit être rendue au culte de Dieu l'Unique, et pour cela

culte de Dieu l'Unique, et pour cela doit être libérée de l'idolâtrie.

Dans les années qui suivent, les musulmans de Médine et les idolâtres Mecquois vont se livrer plusieurs batailles. Dans la même période, d'autres ennemis vont se déclarer de l'intérieur de Médine – ouvertement (Qaynuqâ', Nadhîr, Qurayza) ou insidieusement (les Hypocrites, ayant émergé surtout après Badr, comme Abdullâh ibn Ubayy) – et de l'extérieur de Médine (Khaybar, etc.)... Le Prophète (que la paix soit sur lui) commence par organiser des déplacements militaires, au cours desquels il lui arrive de harceler les caravanes mecquoises, entendant affaiblir la puissance des Mecquois, pour la plupart marchands ; il profitera de certains de ces déplacements pour signer des traités de non agression avec d'autres cités polythéistes. C'est douze mois après son arrivée à Médine qu'il effectue le premier déplacement de ce genre (*Fath ul-bârî* 7/349).

Badr, **en ramadan de l'an 2**, consacre une victoire inattendue des musulmans sur les Mecquois : le retentissement est conséquent chez tous les Arabes de la péninsule : c'est d'ailleurs à partir de ce moment que Abdullâh ibn Ubayy fera une conversion de complaisance, à la tête du groupe de Hypocrites. L'année suivante, à Uhud, les musulmans subissent cependant un revers.

A la fin de l'an 3, dix Compagnons que le Prophète (que la paix soit sur lui) avaient envoyés observer les mouvements des Quraysh sont attrapés par d'autres clans hostiles et tués ; peu après, **au début de l'an 4** c'est, à Bi'r Ma'ûna, le massacre de soixante-dix de ses Compagnons, qu'ils avaient envoyés dans une région pour, à la demande de l'un des chefs de celle-ci, y enseigner l'islam (*Fath ul-bârî*

7/474-475) : cet événement illustre l'immense difficulté que le Prophète (que la paix soit sur lui) a à effectuer tranquillement la prédication de l'islam dans la Péninsule arabe.

L'année 5 voit le siège de Médine par des armées arabes venues d'un peu partout dans la Péninsule à l'initiative des Mecquois : elles repartiront au bout d'un mois, suite à une brouille savamment orchestrée dans leurs rangs par un musulman. **En l'an 6**, le Prophète (que la paix soit sur lui) et les Mecquois signent à al-Hudaybiya un pacte de non-agression valable dix ans.

Début de l'an 7, c'est la victoire sur Khaybar. La période de paix permet au Prophète d'envoyer des épîtres aux rois, roitelets et empereurs des régions voisines ; elle permet aussi à de nombreuses personnes de s'intéresser de plus près à l'islam ; nombreux sont ceux qui se convertiront durant cette période.



Mais en l'an 8, les Mecquois violent une

Bref aperçu du déroulement de la mission du Prophète (suite)

clause du traité, ce qui permet au Prophète (que la paix soit sur lui) de réaliser l'objectif : prendre la Mecque pour rendre la Ka'ba au culte de Dieu. Entré dans celle-ci après l'avoir débarrassée des idoles qui y avaient été installées, le Prophète (que la paix soit sur lui) y accomplit une prière et y proclame la grandeur de Dieu. Puis debout dans l'encadrement de la porte de la Ka'ba, il s'adresse à ses anciens ennemis aujourd'hui vaincus, massés devant elle : **"Que pensez-vous que je vais maintenant faire de vous ? – Du bien ! Tu es un frère bon, fils d'un frère bon ! – Eh bien je vous dirai la même chose que Joseph a dit à ses frères : "Aucun reproche ne vous est fait aujourd'hui." Allez, vous êtes libres !" (Zâd ul-ma'âd 3/407-408).**

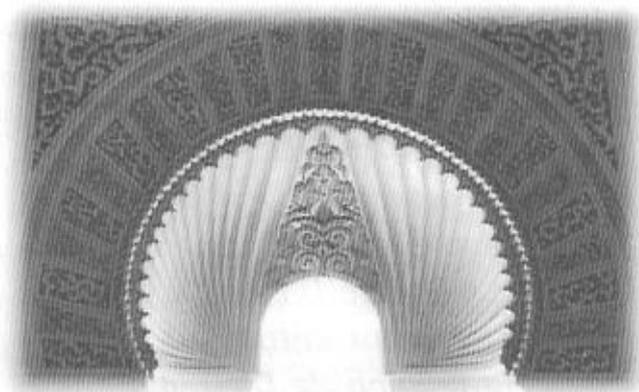
Le retentissement de l'établissement de l'islam sur la Mecque est immense dans toute l'Arabie. 'Amr ibn Salama, contemporain de l'événement, explique :

"... Les Arabes attendaient l'issue pour embrasser l'islam ; ils disaient : "Laissez-les, lui [Muhammad] et sa tribu [les Quraysh, de la Mecque] ; s'il est victorieux, il est un prophète véridique". Alors, lorsque eut lieu l'événement de la victoire de la Mecque, chaque tribu s'empressa d'embrasser l'islam. Mon père s'empressa de venir témoigner de l'adhésion de mon peuple à l'islam. Lorsqu'il revint, il dit : "Par Dieu, je reviens d'auprès de celui qui est vraiment le Messenger de Dieu..." (Sahîh ul-Bukhârî 4051).

Des tribus commencent donc à envoyer des délégations auprès du Prophète (que la paix soit sur lui), à Médine, pour témoigner de leur conversion à l'islam. Les deux années qui suivent vont voir l'affluence à Médine de délégations venues témoigner de l'entrée de différentes tribus de la Péninsule dans l'islam.

Pour le moment, cependant, **en shawwâl de l'an 8**, la victoire musulmane sur la Mecque n'a pas qu'un retentissement positif : elle met aux abois la tribu arabe Hawâzin, idolâtre : nombre de ses clans se rassemblent pour combattre les musulmans ; en ayant été informé, le Prophète (que la paix soit sur lui) envoie un homme aller enquêter sur place ; suite à la confirmation de la nouvelle, le Prophète (que la paix soit sur lui) marche vers eux et ce sont les batailles de Hunayn et de at-Tâïf (Zâd ul-ma'âd 3/465-467). Ce sont les dernières forces que le polythéisme arabe aura jetées contre le monothéisme musulman.

En l'an 9, le Prophète (que la paix soit sur lui) apprend que les Ghassanides, arabes chrétiens alliés des Byzantins, projettent de venir le combattre (Zâd ul-ma'âd 3/527-528). Après la révélation du verset 29 de la sourate 9 (verset de la jizya), le Prophète décide de prendre les devants, et, à la tête d'une armée, se rend dans la région, aux confins de l'Arabie du Nord. C'est la campagne de Tabûk. Il n'y aura pas de combat mais la conclusion d'une série de traités avec différentes tribus et cités (Zâd ul-ma'âd 3/537).



En shawwâl de l'an 9 a lieu la révélation des versets qui donnent un délai de quelques mois aux polythéistes pour choisir entre se convertir à l'islam, quitter l'Arabie ou

s'exposer au combat (*Fat'h ul-bârî*).

En dhu-l-hijja de l'an 9, le Prophète envoie Abû Bakr diriger le pèlerinage à la Mecque et y faire annoncer l'interdiction immédiate pour tout polythéiste de faire le pèlerinage nu, comme c'était la coutume dans la période préislamique, l'impossibilité, à compter du prochain pèlerinage, et pour n'importe quel polythéiste, de venir dorénavant faire le pèlerinage, ainsi que le délai susmentionné.

L'année qui suit, la 10ème de l'hégire, est connue sous le nom d' "**année des délégations**" : ces dernières affluent davantage encore auprès du Prophète (que la paix soit sur lui pour témoigner de leur conversion à l'islam (*Zâd ul-ma'âd* 3/602).

Fin de l'an 10, au mois de dhu-l-hijja, le Prophète mène le pèlerinage à la Ka'ba de la Mecque, désormais débarrassée des idoles et rendue au culte de Dieu l'Unique. Plus de cent mille Compagnons y participent (*Qassas un-nabiyîn* 5/314).

C'est pendant ce pèlerinage que le Prophète (que la paix soit sur lui) reçoit, à quelques jours d'intervalle, ces révélations : "**Aujourd'hui J'ai complété pour vous votre religion et J'ai parachevé le bienfait dont Je vous ai comblé. Et J'ai agréé pour vous l'islam comme religion**" (Coran 5/3) et : "**Lorsque vient l'aide de Dieu et la victoire, et que tu vois les gens entrer par groupes entiers dans la religion de Dieu, alors proclame pureté de Dieu avec Sa louange et de-**

mande-Lui Son Pardon, Il est pardonneur" (coran sourate 110/Al-Itqân, p. 63). Ibn Abbâs commentera ainsi ces versets : "**Lorsque vient l'aide de Dieu et la victoire**" : "**il s'agit de la conquête de la Mecque ; c'est là le signe de l'imminence de la fin de ta vie terrestre**" ; "**alors proclame pureté de Dieu avec Sa louange et demande-Lui Son Pardon, Il est pardonneur**" (*Sahîh ul-Bukhârî* 4043).

Après ce pèlerinage, dit d'Adieu, le Prophète (que la paix soit sur lui) rentre à Médine, sa ville, l'oasis de l'Arabie qu'il a transformée en centre de diffusion du message que Dieu lui a chargé de transmettre. Il y vit encore quelques mois avant de tomber malade et de rendre son dernier souffle en **rabî' ul-awwal de l'an 11 de l'hégire**.

Abû Bakr lui succède comme chef de la Communauté des musulmans : il est "**le calife du Prophète**" (de "Khalifa" : "celui qui succède"). A la mort de Abû Bakr, deux ans plus tard, c'est Omar qui lui succède.

Wallâhu A'lam (Dieu sait mieux).

Retrouvez les numéros Précédents ainsi que les journées organisées sur le site de l'institut:

→ www.itmr.re

Ce bulletin contient des paroles sacrées, ne pas jeter !

N'hésitez pas à envoyer vos questions par courrier à l'adresse suivante :

INSTITUT DE THEOLOGIE MUSULMANE DE LA REUNION

10, chemin des Herbes Blanches -
Bourg Murat 28 ème Km - 97418 Plaine des Cafres
Tél./Fax : 02 62 59 24 52
SITE: ITMR.RE Email : itmr@itmr.re

